

EAP pour l'accès au grade principal des ITS session du 31 décembre 2023 Cadre : Infirmiers Épreuve 1

30 questions

Q1 | t = 00:46 | confiance : haute

1- Les différents types de relation soignant-soigné sont :

- A. Relation de civilité ✓**
- B. Relation fonctionnelle ✓**
- C. Relation de compréhension
- D. Relation d'aide thérapeutique

Réponse correcte : **A, B**

Q2 | t = 01:28 | confiance : haute

2. En principe la responsabilité pénale a pour objet :

- A. La réparation du dommage causé à la victime.
- B. La réparation d'un dommage causé par une personne que l'on a sous sa garde
- C. La sanction d'une infraction commise personnellement ✓**
- D. La sanction d'une infraction commise par une personne que l'on a sous sa responsabilité ✓**

Réponse correcte : **C, D**

Q3 | t = 02:08 | confiance : haute

3. L'action moralement bonne selon l'éthique déontologique est celle qui :

- A. A les meilleures conséquences
- B. Satisfait à mes obligations morales ✓**
- C. Correspond ce que ferait quelqu'un de vertueux ✓**
- D. Toutes les propositions sont justes

Réponse correcte : **B, C**

Q4 | t = 02:51 | confiance : haute

4. Quel (s) énoncé (s) est (sont) justes :

- A. La responsabilité civile a une application plus large que la responsabilité pénale ✓**
- B. La responsabilité civile s'applique dès qu'un préjudice est établi, en présence ou en l'absence de faute ✓**
- C. La responsabilité civile n'est pas répressive ✓**
- D. La responsabilité civile est réparatrice. ✓**

Réponse correcte : **A, B, C, D**

Q5 | t = 03:39 | confiance : haute

5. Le droit à la santé garantit des droits, notamment :

- A. L'accès aux médicaments ✓**

B. La santé procréative ✓

C. La fourniture d'une éducation à la population et d'informations y relatives ✓

D. La participation de la population au processus de prise de décisions ✓

Réponse correcte : **A, B, C, D**

Q6 | t = 04:29 | confiance : haute

6. Les indicateurs sont des outils :

A. Qui permettent d'évaluer l'état de santé et de bien-être d'une population ✓

B. Qui peuvent être exprimés en valeur relative seulement

C. Qui peuvent être exprimés en valeur relative ou absolue ✓

D. Qui ne peuvent pas déduire les besoins d'une population afin de proposer des réponses adaptées

Réponse correcte : **A, C**

Q7 | t = 05:12 | confiance : haute

7. Parmi les indicateurs cités ci-dessous, lesquels participent à la mesure de l'état de santé et de bien-être de la population :

A. Indicateurs démographiques ✓

B. Indicateurs économiques ✓

C. Indicateurs sociaux ✓

D. Indicateurs sanitaires ✓

Réponse correcte : **A, B, C, D**

Q8 | t = 05:55 | confiance : haute

8. L'environnement de la personne :

A. Concerne uniquement le milieu naturel qui nous entoure

B. Est un déterminant individuel de la santé

C. Est un déterminant collectif de la santé ✓

D. A un impact qui est le même pour tous.

Réponse correcte : **C**

Q9 | t = 06:41 | confiance : haute

9. Cochez la ou les proposition(s) qui est/sont vraies :

A. Les déterminants sociaux de la santé sont un sous-ensemble des déterminants sociaux. ✓

B. Les déterminants sociaux de la santé interagissent ✓

C. Les déterminants de la santé exercent leur influence selon une hiérarchie bien précise ✓

D. Les niveaux de santé et de bien-être sont liés aux déterminants sociaux de la santé ✓

Réponse correcte : **A, B, C, D**

Q10 | t = 07:38 | confiance : haute

10. Les axes de l'épidémiologie sont :

A. La surveillance épidémiologique ✓

B. L'étude des facteurs entre facteurs de risque et l'état de santé de la population ✓

C. L'évaluation des mesures préventives ✓

D. Le traitement des maladies épidémiques

Réponse correcte : **A, B, C**

Q11 | t = 08:26 | confiance : haute

11. Les informations protégées par le secret professionnel sont :

A. Ce qui a été appris à l'occasion de l'exercice professionnel ✓

B. Ce qui a été compris à l'occasion de l'exercice professionnel ✓

C. Ce qui a été connu à l'occasion de l'exercice professionnel ✓

D. Ce qui a été deviné à l'occasion de l'exercice professionnel ✓

Réponse correcte : **A, B, C, D**

Q12 | t = 09:14 | confiance : haute

12. Les dérogations du secret professionnel sont :

A. Maladies à déclaration obligatoire ✓

B. Maladie professionnelle ✓

C. Handicapé mal traité

D. Enquête judiciaire ✓

Réponse correcte : **A, B, D**

Q13 | t = 09:58 | confiance : haute

13. La notion de secret partage désigne le partage du secret :

A. Entre tous les professionnels de la santé seulement

B. Entre les professionnels de la santé et du social impliqués dans la prise en charge du patient ✓

C. Entre les professionnels de la santé et la famille du patient

D. Aucune proposition n'est correcte

Réponse correcte : **B**

Q14 | t = 10:37 | confiance : haute

14. Les types d'enquêtes selon la population Ciblée sont :

A. Enquête exhaustive

B. Enquête par échantillon ✓

C. Enquête cas-témoin ✓

D. Enquête d'incidence ✓

Réponse correcte : **B, C, D**

Q15 | t = 11:18 | confiance : haute

15. La comparaison entre les différents systèmes de santé repose sur :

A. Le type de protection sociale ✓

B. La part des dépenses de santé ✓

C. La qualité des investissements en secteur privé

D. Le nombre des infrastructures publiques

Réponse correcte : **A, B**

Q16 | t = 11:59 | confiance : haute

16. La loi-cadre n° 06-22 relative au système national de santé est articulée autour des piliers suivants :

- A. La bonne gouvernance ✓**
- B. La valorisation des ressources humaines ✓**
- C. La mise à niveau l'offre sanitaire ✓**
- D. La digitalisation ✓**

Réponse correcte : **A, B, C, D**

Q17 | t = 12:46 | confiance : haute

17. La loi portant création de la Haute Autorité de Santé est :

- A. La loi n°08-22 publiée au bulletin officiel le 04 décembre 2023
- B. La loi n°07-22 publiée au bulletin officiel le 04 décembre 2023 ✓**
- C. La loi n°07-22 publiée au bulletin officiel le 30 novembre 2023
- D. Aucune proposition n'est correcte

Réponse correcte : **B**

Q18 | t = 13:30 | confiance : haute

18. Parmi les attributions de la Haute Autorité de Santé, on cite :

- A. L'évaluation de la qualité des services fournis par le secteur public uniquement
- B. Le suivi, l'analyse et l'évaluation des données épidémiologique ✓**
- C. L'élaboration des guides et des référentiels relatifs à la formation continue des professionnels de la santé ✓**
- D. Toutes les propositions sont correctes

Réponse correcte : **B, C**

Q19 | t = 14:13 | confiance : haute

19. Parmi les attributions des Groupements Sanitaires Territoriaux, on cite :

- A. La création de nouveaux établissements sanitaires ✓**
- B. La surveillance des nouvelles épidémies ✓**
- C. Garantir la formation continue au profit des professionnels de la santé ✓**
- D. Toutes les propositions fausses

Réponse correcte : **A, B, C**

Q20 | t = 14:58 | confiance : haute

20. L'Administration Centrale du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale comprend :

- A. Le Secrétariat Général. ✓**
- B. La Direction de la Protection Sociale des Travailleurs ✓**
- C. La Direction des Hôpitaux et des Equipements
- D. La Direction de l'Approvisionnement en Médicaments et en Produits de Santé ✓**

Réponse correcte : **A, B, D**

Q21 | t = 15:43 | confiance : haute

21. L'Administration Centrale du Ministère de la Santé et de la Protection Sociale comprend :

- A. 8 directions centrales
- B. 9 directions centrales
- C. Le Secrétariat Général et 9 directions centrales
- D. 10 directions centrales. ✓**

Réponse correcte : **D**

Q22 | t = 16:22 | confiance : haute

22. L'objectif du développement durable (ODD3) est :

- A. Promouvoir les soins de santé primaires.
- B. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge. ✓**
- C. Assurer la couverture médicale pour les 2/3 de la population.
- D. Aucune proposition n'est correcte

Réponse correcte : **B**

Q23 | t = 17:01 | confiance : haute

23. Parmi les propositions suivantes, laquelle ou lesquelles ne figure(ent) pas dans les cibles de l'ODD3 :

- A. Le recrutement du personnel.
- B. La gouvernance. ✓**
- C. La formation du personnel de santé.
- D. Aucune proposition n'est correcte.

Réponse correcte : **B**

Q24 | t = 17:37 | confiance : haute

24. Les Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé :

- A. Sont en nombre de 24 instituts.
- B. Sont en nombre de 10 ISPITS sièges et 14 ISPITS annexes. ✓**
- C. Sont implantés au niveau des 12 régions du Royaume,
- D. Relèvent des universités de l'enseignement supérieur

Réponse correcte : **B**

Q25 | t = 18:19 | confiance : haute

25. Les Instituts Supérieurs des Professions Infirmières et Techniques de Santé :

- A. Ont été créés en 2014
- B. Sont régis par la loi 01-00 portant organisation de l'enseignement supérieur. ✓**
- C. Ont été créés par le décret 1102-13-658. ✓**
- D. Ont pour missions la formation de base et la formation continue des professionnels de la santé ✓**

Réponse correcte : **B, C, D**

Q26 | t = 19:02 | confiance : haute

26. Chaque Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale est composée de :

- A. 3 services
- B. 4 services
- C. 5 services
- D. 6 services ✓**

Réponse correcte : **D**

Q27 | t = 19:40 | confiance : haute

27. Les Groupements Sanitaires Territoriaux comprennent :

- A. Les établissements sanitaires.
- B. Les Centres Hospitaliers Universitaires. ✓**
- C. Les établissements hospitaliers militaires.
- D. Les bureaux communaux d'hygiène.

Réponse correcte : **B**

Q28 | t = 20:20 | confiance : haute

28. Parmi les organes de gestion et de gouvernance cités ci-après, choisir ceux qui sont prévus pour être créés, selon la loi-cadre 06-22 relative au système national de santé :

- A. La Haute Autorité de Santé ✓**
- B. Les Groupements Sanitaires Territoriaux ✓**
- C. La Commission Nationale d'Inspection des Services de Santé
- D. L'Agence Marocaine du Sang et de ses dérivés ✓**

Réponse correcte : **A, B, D**

Q29 | t = 21:18 | confiance : haute

29. D'après la loi-cadre 06-22 relative au système national de santé, les établissements de santé comprennent :

- A. Les divers établissements, quel qu'en soit le régime juridique, organisés dans le but de contribuer à l'offre de soins ✓**
- B. L'ensemble des institutions, des organismes, des actions et des ressources y affectées intervenant dans le domaine de la santé aussi bien dans le secteur public que dans le Secteur privé
- C. L'ensemble des structures intervenant directement dans l'offre des prestations de santé
- D. Toutes les propositions sont fausses

Réponse correcte : **A**

Q30 | t = 22:18 | confiance : haute

30. En vue d'assurer l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, la loi-cadre 06-22 relative au système national de santé prévoit d'instituer :

- A. Un système d'accréditation des établissements de santé
- B. Un système d'accréditation qui vise porter une évaluation dépendante de la qualité des prestations des établissements de santé**

C. Un système d'accréditation des établissements de santé Sur la base d'indicateurs, de critères et de référentiels nationaux établis par la « Haute Autorité de Santé » ✓

D. Toutes les propositions sont fausses

Réponse correcte : **C**
